

CHAP. XIV. On a essayé de rendre en latin le mot grec ῥητορικὴ, *rhetorice*, et on l'a traduit tantôt par *oratoria*, tantôt par *oratrix*. Les auteurs de cette tentative ont cherché à enrichir notre langue, et il faut leur en savoir gré. Mais ces sortes de traductions ne nous réussissent pas toujours, non plus qu'aux Grecs eux-mêmes. Or, on n'a pas été plus heureux pour le mot grec dont nous parlons, que Flavius pour le mot οὐσία, qu'il a cru bien rendre par *essentia* et *entia*. La traduction que je critique n'est pas même exacte, car on dira bien *oratoria*, comme on dit *elocutoria* ; *oratrix*, comme on dit *elocutrix* : mais le mot ῥητορικὴ, *rhetorice*, dans l'acception où nous le prenons ici, est de la même classe que notre mot *eloquentia*, et il n'est pas douteux qu'il ne soit employé en grec dans deux acceptions différentes, dans l'une adjectivement, *ars rhetorica*, comme on dit naus piratica ; dans l'autre substantivement, comme *philosophia*, *amicitia*. Or, nous voulons ici exprimer le substantif, comme de γραμματικὴ nous avons fait *litteratura*, et non *litteratrix* ainsi qu'*oratrix*, ni *litteratoria* ainsi qu'*oratoria*. C'est ce qu'on n'a pas fait pour le mot *rhetorice*. Ne nous tourmentons donc pas à chercher un équivalent, puisqu'il est tant d'autres mots dont nous sommes obligés de nous servir avec la forme grec-⁷⁰ que ; car si j'ai besoin des termes de physicien, de musicien, de géomètre, je ne ferai pas violence à ces mots pour les traduire gauchement en latin. Enfin, quand Cicéron lui-même a intitulé en grec les premiers livres qu'il a écrits sur la rhétorique, on peut sans témérité s'en rapporter à ce grand orateur pour le nom qu'il a donné à son art.

La rhétorique donc (car je ne crains plus qu'on me chicane sur ce terme) sera bien divisée, à mon sens, si nous y considérons trois choses : *l'art*, *l'artiste*, *l'oeuvre*. *L'art*, c'est ce qui est enseigné, *la science de bien dire* ; *l'artiste*, celui qui possède l'art, c'est-à-dire l'orateur, dont la fin est de *bien dire* ; *l'oeuvre*, ce que produit l'artiste, c'est-à-dire un *bon discours*. Ces trois choses se subdivisent à leur tour en plusieurs espèces, dont je parlerai en leur lieu. Je vais maintenant m'occuper de l'art.

CHAP. XV. Avant tout, qu'est-ce que la rhétorique ? on la définit de bien des manières, mais cette variété de définitions tient surtout à ce que la rhétorique donne lieu à deux questions. Car on dispute ou *sur la qualité de la chose en elle-même*, ou *sur la compréhension des termes* qui la définissent. La divergence principale des opinions provient de ce que les uns croient que le titre d'orateur peut être donné à un méchant homme, tandis que les autres, à l'opinion desquels je me range, prétendent que ce titre et l'art dont nous parlons ne peuvent appartenir qu'à l'homme de bien.

Parmi ceux qui séparent l'éloquence de ce qu'il y a de plus important et de plus désirable dans la vie, les uns appellent la rhétorique une *force*, les autres une *science*, mais non pas une vertu ; ceux-ci une routine, ceux-là un art, mais qui n'a rien de commun avec la science et la vertu ; quelques-uns même, une dépravation de l'*art* (κακοτεχνία). Presque tous pensent que l'office de l'orateur consiste à *persuader*, ou à *parler de manière à persuader*, parce que, en effet, le premier venu peut atteindre ce but sans être homme de bien. On définit donc le plus souvent la rhétorique une *force de persuader*. Ce que j'appelle *force*, la plupart l'appellent puissance, quelques-uns *faculté*. Pour prévenir toute ambiguïté, j'entends par *force* ce que les Grecs entendent par δύναις. Cette opinion tire son origine d'Isocrate, si toutefois le traité qui porte son nom est véritablement de lui. Quoiqu'il fût loin de vouloir flétrir la profession de l'orateur, il définit un peu légèrement la rhétorique, en disant qu'elle est l'*ouvrière de la persuasion*, πειθοῦς δημιουργός ; car je ne me permettrai pas le mot primitif dont se sert Ennius en parlant de M. Céthégus, qu'il appelle *Suadae medullam*. Platon fait dire à peu près la même chose à Gorgias, dans le dialogue qui porte le nom de ce rhéteur ; mais c'est l'opinion de Gorgias, et non celle de Platon. Cicéron a écrit en maint endroit que l'office de l'orateur est

de *parler de manière à persuader*; et dans ses livres de rhétorique, dont, à la vérité, il n'était pas content lui-même, il met la fin de l'éloquence dans la persuasion.

Mais l'argent, la faveur, l'autorité de celui qui parle, tout cela persuade aussi, jusqu'à la présence muette de la vertu, de l'infortune ou de la beauté. Lorsque Antoine, défendant M. Aquilius, déchira la robe de son client, et montra les blessures honorables qu'il avait reçues pour la patrie, il avait moins compté sur son éloquence que sur les yeux du peuple romain, qui ne put, dit-on, résister à ce spectacle, et renvoya Aquilius absous. Comment Servius Galba échappa-t-il à la sévérité des lois? par la pitié qu'il excita en paraissant dans la place publique entouré de ses enfants en bas âge, et tenant entre ses bras le fils de Gallus Sulpitius : c'est ce que nous attestent plusieurs historiens, et Caton lui-même dans son plaidoyer. Et Phryné, ce n'est pas à la plaidoirie d'Hypéride, tout admirable qu'elle était, qu'elle dut son salut, mais à sa beauté, dont elle acheva le triomphe en découvrant son sein. Si tout cela persuade, la définition que nous avons citée n'est donc pas la bonne. C'est pourquoi ceux-là ont cru être plus exacts, qui, tout en partageant le même sentiment sur la rhétorique, l'ont définie une *force de persuader parla parole*: définition à laquelle Gorgias, dans le dialogue dont nous avons parlé plus haut, est, en quelque sorte, amené de force par Socrate. Théodecte ne s'en éloigne pas non plus, dans le traité de rhétorique qui porte son nom, mais qu'on croit être d'Aristote. Il y est dit que la fin de la rhétorique est *d'amener les hommes où l'on veut par la parole*. Mais cela n'est pas même encore assez compréhensif; car d'autres aussi persuadent par la parole et réussissent à imposer leur volonté; par exemple, les courtisanes, les flatteurs, les entremetteurs. L'orateur, au contraire, ne persuade pas toujours de sorte que quelquefois cette fin ne lui est pas assurée, et quelquefois lui est commune avec des gens qui ne sont rien moins que des orateurs. Apollodore s'éloigne peu de cette définition, en disant que le but principal, le but suprême de l'éloquence judiciaire, est *de persuader le juge, et de l'amener où l'on veut* : en quoi il assujettit tellement l'orateur à l'événement, que, s'il ne persuade pas, il n'est pas digne de son nom.

D'autres ont fait abstraction de l'événement, comme Aristote, qui dit: *La rhétorique est l'art de trouver tout ce qui peut persuader en parlant*. Mais cette définition, outre le défaut dont nous avons parlé plus haut, a encore celui de ne comprendre que l'invention, laquelle, sans l'élocution, ne constitue pas le discours.

A l'égard d'Hermagoras, qui dit que la fin de la rhétorique est *de parler d'une manière persuasive*, comme de tous ceux qui ne diffèrent de lui que par les mots, et prétendent que la rhétorique consiste à *dire tout ce qu'il faut pour persuader*, je leur ai suffisamment répondu, en prouvant que la persuasion n'appartient pas seulement à l'orateur.

Ces définitions ne s'arrêtent pas là. Les uns ont pensé que la rhétorique s'étendait à tout; d'autres, qu'elle devait être restreinte *aux matières civiles*. Laquelle de ces deux opinions est la plus vraie, c'est ce que j'examinerai en son lieu. Aristote semble étendre la rhétorique à tout, en disant qu'elle est *l'art de dire tout ce qui peut persuader en chaque chose*. Quoiqu'il n'ajoute pas en chaque chose, Patrocle, en n'exceptant rien, témoigne qu'il est du même avis. En effet, il la définit *l'art de trouver tout ce qui est de nature à persuader en parlant*. Or ces définitions aussi ne comprennent que l'invention. Théodore a évité cette faute, en la définissant *l'art de trouver et d'exprimer avec des ornements ce qui est vraisemblable dans un sujet quelconque*. Mais outre qu'il n'est pas nécessaire d'être orateur pour trouver ce qui est vraisemblable, non plus que pour trouver ce qui est persuasif ; en ajoutant *dans un sujet quelconque*, Théodore va plus loin que les précédents, et accorde le plus noble des titres à ceux mêmes qui persuaderaient le crime. Gorgias, dans Platon, se vante d'être maître en l'art de persuader devant les tribunaux et ailleurs, de savoir aussi traiter du juste et de l'injuste : à quoi Socrate répond qu'il lui accorde la faculté de *persuader*, mais non celle d'*enseigner*.

Pour ceux qui n'étendent pas la rhétorique à tout, ils ont été forcés de recourir à des définitions plus tourmentées et plus verbeuses. De ce nombre fut Ariston, disciple de Critolaüs le péripatéticien, dont voici la définition : *C'est la science de découvrir et d'exprimer ce qu'il faut*

dire sur des affaires civiles, dans un discours propre à persuader le vulgaire. Comme péripatéticien, il appelle *science* ce que les stoïciens nomment *vertu*. Mais en disant *propre à persuader le vulgaire*, il fait réellement injure à l'art oratoire, qu'il regarde comme incapable de persuader les gens éclairés. Disons une fois pour toutes à tous ceux qui restreignent la rhétorique aux affaires civiles, qu'ils excluent beaucoup de parties qui sont du ressort de l'orateur, et notamment tout le genre démonstratif, qui est un des trois genres de l'éloquence. Théodore de Gadare s'est exprimé avec plus de réserve; il est du nombre de ceux qui veulent bien que ce soit un art, mais non pas une vertu. Voici en effet ce qu'il dit; je me sers des termes de ceux qui l'ont traduit du grec : *La rhétorique est l'art d'inventer, de disposer et d'exprimer avec des ornements assortis, et dans la mesure convenable au sujet, tout ce qui peut servir à persuader en matière civile.* Cornélius Celsus dit la même chose. C'est, selon lui, l'art de *parler d'une manière persuasive sur des questions douteuses en matière civile.* Je pourrais citer beaucoup d'autres définitions qui rentrent dans celle de Cornélius Celsus; entre autres, celle-ci : *La rhétorique est l'art de découvrir et d'exprimer avec une certaine persuasion ce qu'il faut dire sur les affaires civiles qu'on a à traiter, en y joignant une certaine action en rapport avec ce qu'on dit.* Il y en a mille autres qui ne sont que des répétitions ou des imitations, auxquelles nous répondrons également, lorsque nous aurons à traiter de l'objet de la rhétorique.

Selon quelques rhéteurs, ce n'est ni une *force*, ni une *science*, ni un *art*. Critolaüs l'appelle seulement une *routine*; car c'est ce que signifie le mot τριβή, Athénée l'appelle l'*art de tromper*. La plupart, au reste, pour n'avoir lu que quelques passages du *Gorgias* de Platon, extraits sans discernement par d'autres rhéteurs, et pour n'avoir point étudié ce dialogue en entier ni les autres ouvrages de ce philosophe, sont tombés dans une erreur très grave, et ont cru qu'il regardait la rhétorique, non comme un art, mais comme *une certaine habileté à flatter et à plaire*; ou, ainsi qu'il le dit dans un autre endroit du même dialogue, comme *un simulacre d'une partie de la politique, et la quatrième espèce de flatterie*; parce qu'il assigne au corps deux parties de la politique, la médecine et la gymnastique; et deux à l'âme, la connaissance des lois et la justice; et qu'il oppose ensuite à chacun de ces arts autant d'arts factices : ainsi la médecine a sa menterie dans la cuisine; la gymnastique a la ⁷³ sienne dans l'artifice de ces marchands d'esclaves qui savent donner une apparence de santé et d'embonpoint à des corps qui n'ont ni l'un ni l'autre; la connaissance des lois, dans la *chicane*, et la justice, dans la *rhétorique*. Tout cela est, à la vérité, écrit dans le *Gorgias*, et dit par Socrate, sous le personnage duquel Platon semble indiquer son propre sentiment. Mais parmi les dialogues de Platon, les uns ont été composés pour réfuter les sophistes, et sont appelés ἐλεγκτικοί, les autres, pour enseigner, et sont appelés δογματικοί. Or Socrate, ou, si l'on veut, Platon, jugeait ainsi la rhétorique de son temps, puisqu'il dit en propres termes : *suivant votre manière à vous d'entendre la politique.* Mais il suppose une rhétorique conforme aux lois du vrai et du beau : aussi la dispute avec Gorgias finit-elle par ces mots : *N'est-ce pas une nécessité que l'orateur soit juste, et qu'étant juste il pratique la justice?* à quoi Gorgias demeure sans réplique; mais Polus, que l'ardeur de la jeunesse rend plus inconsidéré, s'empare de la parole, et c'est à lui que s'adresse ce que Socrate appelle *fantôme et flatterie*. Vient ensuite Calliclès, plus fougueux encore que Polus, et qui cependant est amené à cette conclusion : *que celui qui veut devenir bon orateur doit être juste, et savoir ce que c'est que la justice.* Il est donc évident que Platon ne regardait pas la rhétorique comme une mauvaise chose, mais qu'il ne reconnaissait pour véritable que celle qui repose sur le juste et le bon. Il s'en explique encore plus clairement dans le *Phédrus*, où il dit que cet art ne peut être parfait sans la science du juste ; et c'est l'opinion à laquelle je me range. Autrement, ce philosophe aurait-il composé l'apologie de Socrate et l'éloge de ceux qui étaient morts pour la patrie? ce qui est certainement l'œuvre d'un orateur. Mais il s'élevait contre cette espèce d'hommes qui abusaient de l'éloquence; suivant en cela l'exemple de son maître, qui regarda comme indigne de lui le discours que Lysias avait composé pour sa défense; car c'était l'usage, alors surtout, de composer pour les accusés des plaidoyers qu'ils prononçaient eux-mêmes; et de cette façon on éludait la loi qui défendait de plaider pour autrui. Platon regardait encore comme incapables de l'enseignement de la rhétorique ceux qui séparent cet art de la justice, et préfèrent la vraisemblance à la vérité. C'est ce qu'il dit dans un autre endroit du *Phédrus*. Cornélius Celsus pensait apparemment comme les rhéteurs que je viens de citer, lui qui dit que *l'orateur ne cherche que la vraisemblance*; et un peu plus loin : *Ce n'est pas dans la bonne conscience, mais dans la victoire, qu'est la*

récompense de l'avocat. Si cela était vrai, ce serait le comble de la scélératesse de mettre entre les mains des méchants des armes aussi funestes, et d'aider au crime par des préceptes. Mais je laisse aux auteurs de cette doctrine à en apprécier les conséquences. Pour moi, dont le dessein est de former un orateur parfait, et qui veut qu'avant tout il soit homme de bien, je retourne à ceux qui ont une plus haute idée de cette œuvre. Les uns ont cru que la rhétorique était la même chose que la *politique* : Cicéron, par exemple, l'appelle une partie de la *politique*; or par *politique* il entend la *sagesse*. D'autres, comme Isocrate, en font une partie de la philosophie. La rhétorique, ainsi considérée dans sa substance, ne saurait recevoir une meilleure définition que celle-ci : *La rhétorique est la science de bien dire*. Car cette définition ⁷⁴ embrasse toutes les qualités de l'éloquence et en même temps les mœurs de l'orateur, puisqu'il ne peut *bien dire* sans être homme de bien. C'est à quoi revient la définition de Chrysippe, tirée de Cléanthe, dont toute la différence consiste en ce qu'il se sert de *recte* au lieu de *bene*. Il en est encore plusieurs autres du même philosophe, mais elles appartiennent plutôt à d'autres questions. En définissant la rhétorique *l'art de persuader ce qu'il faut*, on rentrerait dans la même idée, à cela près que l'art serait subordonné à l'événement. Aréus la définit bien, en disant qu'elle consiste à parler *selon la vertu de l'oraison*. Ceux-là interdisent encore la rhétorique aux méchants, qui la regardent comme la science des devoirs civils, puisqu'ils considèrent la science comme une vertu; mais ils la renferment en des bornes trop étroites, en la restreignant aux questions civiles. Albutius, auteur et professeur célèbre, convient que la rhétorique est la *science de bien dire*; mais il pêche en ajoutant, *dans les matières civiles, et avec vraisemblance* : restrictions que nous avons déjà combattues. Il faut louer aussi l'intention de ceux qui l'ont définie *l'art de bien penser et de bien dire*.

Telles sont à peu près les définitions les plus célèbres et les plus controversées. Car de les discuter toutes, il n'est ni expédient ni même possible, d'autant plus que ceux qui ont écrit des traités de rhétorique semblent avoir pris à tâche de ne rien définir dans les mêmes termes que leurs devanciers : vaine ostentation, qui sera loin de moi. Peu jaloux de dire du nouveau, je me contenterai d'exposer ce qui aura le suffrage de ma raison, comme cette définition, par exemple : *la rhétorique est l'art de bien dire*, parce que, le mieux étant trouvé, chercher autre chose, c'est vouloir trouver pis. Cela posé, on voit clairement quelle est, pour la rhétorique, cette fin, ce terme où tendent tous les arts, et que les Grecs appellent τέλος. Car si elle n'est pas autre chose que *l'art de bien dire*, *bien dire* est le terme final qu'elle doit se proposer.

CHAP. XIV. On a essayé de rendre en latin le mot grec ῥητορικὴ, *rhetorice*, et on l'a traduit tantôt par *oratoria*, tantôt par *oratrix*. Les auteurs de cette tentative ont cherché à enrichir notre langue, et il faut leur en savoir gré. Mais ces sortes de traductions ne nous réussissent pas toujours, non plus qu'aux Grecs eux-mêmes. Or, on n'a pas été plus heureux pour le mot grec dont nous parlons, que Flavius pour le mot οὐσία, qu'il a cru bien rendre par *essentia* et *entia*. La traduction que je critique n'est pas même exacte, car on dira bien *oratoria*, comme on dit *elocutoria*; *oratrix*, comme on dit *elocutrix*: mais le mot ῥητορικὴ, *rhetorice*, dans l'acception où nous le prenons ici, est de la même classe que notre mot *eloquentia*, et il n'est pas douteux qu'il ne soit employé en grec dans deux acceptions différentes, dans l'une adjectivement, *ars rhetorica*, comme on dit nauis piratica; dans l'autre substantivement, comme *philosophia*, *amicitia*. Or, nous voulons ici exprimer le substantif, comme de γραμματικὴ nous avons fait *litteratura*, et non *litteratrix* ainsi qu'*oratrix*, ni *litteratoria* ainsi qu'*oratoria*. C'est ce qu'on n'a pas fait pour le mot *rhetorice*. Ne nous tourmentons donc pas à chercher un équivalent, puisqu'il est tant d'autres mots dont nous sommes obligés de nous servir avec la forme grec- ⁷⁰ que; car si j'ai besoin des termes de physicien, de musicien, de géomètre, je ne ferai pas violence à ces mots pour les traduire gauchement en latin. Enfin, quand Cicéron lui-même a intitulé en grec les premiers livres qu'il a écrits sur la rhétorique, on peut sans témérité s'en rapporter à ce grand orateur pour le nom qu'il a donné à son art.

La rhétorique donc (car je ne crains plus qu'on me chicane sur ce terme) sera bien divisée, à mon sens, si nous y considérons trois choses : *l'art*, *l'artiste*, *l'oeuvre*. *L'art*, c'est ce qui est enseigné, *la science de bien dire*; *l'artiste*, celui qui possède l'art, c'est-à-dire l'orateur, dont la fin est de *bien dire*; *l'oeuvre*, ce que produit l'artiste, c'est-à-dire un *bon discours*. Ces trois

choses se subdivisent à leur tour en plusieurs espèces, dont je parlerai en leur lieu. Je vais maintenant m'occuper de l'art.

CHAP. XV. Avant tout, qu'est-ce que la rhétorique? on la définit de bien des manières, mais cette variété de définitions tient surtout à ce que la rhétorique donne lieu à deux questions. Car on dispute ou *sur la qualité de la chose en elle-même, ou sur la compréhension des termes* qui la définissent. La divergence principale des opinions provient de ce que les uns croient que le titre d'orateur petit être donné à un méchant homme, tandis que les autres, à l'opinion desquels je me range, prétendent que ce titre et l'art dont nous parlons ne peuvent appartenir qu'à l'homme de bien.

Parmi ceux qui séparent l'éloquence de ce qu'il y a de plus important et de plus désirable dans la vie, les uns appellent la rhétorique une *force*, les autres une *science*, mais non pas une vertu ; ceux-ci une routine, ceux-là un art, mais qui n'a rien de commun avec la science et la vertu; quelques-uns même, une dépravation de l'*art* (κακοτεχνία). Presque tous pensent que l'office de l'orateur consiste à *persuader*, ou à *parler de manière à persuader*, parce que, en effet, le premier venu peut atteindre ce but sans être homme de bien. On définit donc le plus souvent la rhétorique une *force de persuader*. Ce que j'appelle *force*, la plupart l'appellent puissance, quelques-uns *faculté*. Pour prévenir toute ambiguïté, j'entends par force ce que les Grecs entendent par δύναμις. Cette opinion tire son origine d'Isocrate, si toutefois le traité qui porte son nom est véritablement de lui. Quoiqu'il fût loin de vouloir flétrir la profession de l'orateur, il définit un peu légèrement la rhétorique, en disant qu'elle est l'*ouvrière de la persuasion*, πειθοῦς δημιουργός ; car je ne me permettrai pas le mot primitif dont se sert Ennius en parlant de M. Céthégus, qu'il appelle *Suadae medullam*. Platon fait dire à peu près la même chose à Gorgias, dans le dialogue qui porte le nom de ce rhéteur; mais c'est l'opinion de Gorgias, et non celle de Platon. Cicéron a écrit en maint endroit que l'office de l'orateur est de *parler de manière à persuader*; et dans ses livres de rhétorique, dont, à la vérité, il n'était pas content lui-même, il met la fin de l'éloquence dans la persuasion.

Mais l'argent, la faveur, l'autorité de celui qui parle, tout cela persuade aussi, jusqu'à la présence muette de la vertu, de l'infortune ou de la beauté. Lorsque Antoine, défendant M. Aquilius, déchira la robe de son client, et montra les blessures honorables qu'il avait reçues pour la patrie, il avait moins compté sur son éloquence que sur les yeux du peuple romain, qui ne put, dit-on, résister à ce spectacle, et renvoya Aquilius absous. Comment Servius Galba échappa-t-il à la sévérité des lois? par la pitié qu'il excita en paraissant dans la place publique entouré de ses enfants en bas âge, et tenant entre ses bras le fils de Gallus Sulpitius : c'est ce que nous attestent plusieurs historiens, et Caton lui-même dans son plaidoyer. Et Phryné, ce n'est pas à la plaidoirie d'Hypéride, tout admirable qu'elle était, qu'elle dut son salut, mais à sa beauté, dont elle acheva le triomphe en découvrant son sein. Si tout cela persuade, la définition que nous avons citée n'est donc pas la bonne. C'est pourquoi ceux-là ont cru être plus exacts, qui, tout en partageant le même sentiment sur la rhétorique, l'ont définie une *force de persuader parla parole*: définition à laquelle Gorgias, dans le dialogue dont nous avons parlé plus haut, est, en quelque sorte, amené de force par Socrate. Théodecte ne s'en éloigne pas non plus, dans le traité de rhétorique qui porte son nom, mais qu'on croit être d'Aristote. Il y est dit que la fin de la rhétorique est *d'amener les hommes où l'on veut par la parole*. Mais cela n'est pas même encore assez compréhensif; car d'autres aussi persuadent par la parole et réussissent à imposer leur volonté; par exemple, les courtisanes, les flatteurs, les entremetteurs. L'orateur, au contraire, ne persuade pas toujours de sorte que quelquefois cette fin ne lui est pas assurée, et quelquefois lui est commune avec des gens qui ne sont rien moins que des orateurs. Apollodore s'éloigne peu de cette définition, en disant que le but principal, le but suprême de l'éloquence judiciaire, est de *persuader le juge, et de l'amener où l'on veut* : en quoi il assujettit tellement l'orateur à l'événement, que, s'il ne persuade pas, il n'est pas digne de son nom.

D'autres ont fait abstraction de l'événement, comme Aristote, qui dit: *La rhétorique est l'art de trouver tout ce qui peut persuader en parlant*. Mais cette définition, outre le défaut dont nous

avons parlé plus haut, a encore celui de ne comprendre que l'invention, laquelle, sans l'élocution, ne constitue pas le discours.

A l'égard d'Hermagoras, qui dit que la fin de la rhétorique est de *parler d'une manière persuasive*, comme de tous ceux qui ne diffèrent de lui que par les mots, et prétendent que la rhétorique consiste à *dire tout ce qu'il faut pour persuader*, je leur ai suffisamment répondu, en prouvant que la persuasion n'appartient pas seulement à l'orateur.

Ces définitions ne s'arrêtent pas là. Les uns ont pensé que la rhétorique s'étendait à *tout*; d'autres, qu'elle devait être restreinte *aux matières civiles*. Laquelle de ces deux opinions est la plus vraie, c'est ce que j'examinerai en son lieu. Aristote semble étendre la rhétorique à tout, en disant qu'elle est *l'art de dire tout ce qui peut persuader en chaque chose*. Quoiqu'il n'ajoute pas en chaque chose, Patrocle, en n'exceptant rien, témoigne qu'il est du même avis. En effet, il la définit *l'art de trouver tout ce qui est de nature à persuader en parlant*. Or ces définitions aussi ne comprennent que l'invention. Théodore a évité cette faute, en la définissant *l'art de trouver et d'ex- 72 primer avec des ornements ce qui est vraisemblable dans un sujet quelconque*. Mais outre qu'il n'est pas nécessaire d'être orateur pour trouver ce qui est vraisemblable, non plus que pour trouver ce qui est persuasif; en ajoutant *dans un sujet quelconque*, Théodore va plus loin que les précédents, et accorde le plus noble des titres à ceux mêmes qui persuaderaient le crime. Gorgias, dans Platon, se vante d'être maître en l'art de persuader devant les tribunaux et ailleurs, de savoir aussi traiter du juste et de l'injuste: à quoi Socrate répond qu'il lui accorde la faculté de *persuader*, mais non celle d'*enseigner*.

Pour ceux qui n'étendent pas la rhétorique à tout, ils ont été forcés de recourir à des définitions plus tourmentées et plus verbeuses. De ce nombre fut Ariston, disciple de Critolaüs le péripatéticien, dont voici la définition: *C'est la science de découvrir et d'exprimer ce qu'il faut dire sur des affaires civiles, dans un discours propre à persuader le vulgaire*. Comme péripatéticien, il appelle *science* ce que les stoïciens nomment *vertu*. Mais en disant *propre à persuader le vulgaire*, il fait réellement injure à l'art oratoire, qu'il regarde comme incapable de persuader les gens éclairés. Disons une fois pour toutes à tous ceux qui restreignent la rhétorique aux affaires civiles, qu'ils excluent beaucoup de parties qui sont du ressort de l'orateur, et notamment tout le genre démonstratif, qui est un des trois genres de l'éloquence. Théodore de Gadare s'est exprimé avec plus de réserve; il est du nombre de ceux qui veulent bien que ce soit un art, mais non pas une vertu. Voici en effet ce qu'il dit; je me sers des termes de ceux qui l'ont traduit du grec: *La rhétorique est l'art d'inventer, de disposer et d'exprimer avec des ornements assortis, et dans la mesure convenable au sujet, tout ce qui peut servir à persuader en matière civile*. Cornélius Celsus dit la même chose. C'est, selon lui, l'art de *parler d'une manière persuasive sur des questions douteuses en matière civile*. Je pourrais citer beaucoup d'autres définitions qui rentrent dans celle de Cornélius Celsus; entre autres, celle-ci: *La rhétorique est l'art de découvrir et d'exprimer avec une certaine persuasion ce qu'il faut dire sur les affaires civiles qu'on a à traiter, en y joignant une certaine action en rapport avec ce qu'on dit*. Il y en a mille autres qui ne sont que des répétitions ou des imitations, auxquelles nous répondrons également, lorsque nous aurons à traiter de l'objet de la rhétorique.

Selon quelques rhéteurs, ce n'est ni une *force*, ni une *science*, ni un *art*. Critolaüs l'appelle seulement une *routine*; car c'est ce que signifie le mot τριβή, Athénée l'appelle *l'art de tromper*. La plupart, au reste, pour n'avoir lu que quelques passages du *Gorgias* de Platon, extraits sans discernement par d'autres rhéteurs, et pour n'avoir point étudié ce dialogue en entier ni les autres ouvrages de ce philosophe, sont tombés dans une erreur très grave, et ont cru qu'il regardait la rhétorique, non comme un art, mais comme *une certaine habileté à flatter et à plaire*; ou, ainsi qu'il le dit dans un autre endroit du même dialogue, comme *un simulacre d'une partie de la politique, et la quatrième espèce de flatterie*; parce qu'il assigne au corps deux parties de la politique, la médecine et la gymnastique; et deux à l'âme, la connaissance des lois et la justice; et qu'il oppose ensuite à chacun de ces arts autant d'arts factices: ainsi la médecine a sa menterie dans la cuisine; la gymnastique a la 73 sienne dans l'artifice de ces marchands d'esclaves qui savent donner une apparence de santé et d'embonpoint à des corps

qui n'ont ni l'un ni l'autre; *la connaissance des lois*, dans *la chicane*, et *la justice*, dans *la rhétorique*. Tout cela est, à la vérité, écrit dans le *Gorgias*, et dit par Socrate, sous le personnage duquel Platon semble indiquer son propre sentiment. Mais parmi les dialogues de Platon, les uns ont été composés pour réfuter les sophistes, et sont appelés *ἐλεγκτικοὶ*, les autres, pour enseigner, et sont appelés *δογματικοὶ*. Or Socrate, ou, si l'on veut, Platon, jugeait ainsi la rhétorique de son temps, puisqu'il dit en propres termes : *suivant votre manière à vous d'entendre la politique*. Mais il suppose une rhétorique conforme aux lois du vrai et du beau : aussi la dispute avec Gorgias finit-elle par ces mots : *N'est-ce pas une nécessité que l'orateur soit juste, et qu'étant juste il pratique la justice?* à quoi Gorgias demeure sans réplique; mais Polus, que l'ardeur de la jeunesse rend plus inconsidéré, s'empare de la parole, et c'est à lui que s'adresse ce que Socrate appelle *fantôme* et *flatterie*. Vient ensuite Calliclès, plus fougueux encore que Polus, et qui cependant est amené à cette conclusion : *que celui qui veut devenir bon orateur doit être juste, et savoir ce que c'est que la justice*. Il est donc évident que Platon ne regardait pas la rhétorique comme une mauvaise chose, mais qu'il ne reconnaissait pour véritable que celle qui repose sur le juste et le bon. Il s'en explique encore plus clairement dans le *Phédrus*, où il dit que cet art ne peut être parfait sans la science du juste ; et c'est l'opinion à laquelle je me range. Autrement, ce philosophe aurait-il composé l'apologie de Socrate et l'éloge de ceux qui étaient morts pour la patrie? ce qui est certainement l'œuvre d'un orateur. Mais il s'élevait contre cette espèce d'hommes qui abusaient de l'éloquence; suivant en cela l'exemple de son maître, qui regarda comme indigne de lui le discours que Lysias avait composé pour sa défense; car c'était l'usage, alors surtout, de composer pour les accusés des plaidoyers qu'ils prononçaient eux-mêmes; et de cette façon on éludait la loi qui défendait de plaider pour autrui. Platon regardait encore comme incapables de l'enseignement de la rhétorique ceux qui séparent cet art de la justice, et préfèrent la vraisemblance à la vérité. C'est ce qu'il dit dans un autre endroit du *Phédrus*. Cornélius Celsus pensait apparemment comme les rhéteurs que je viens de citer, lui qui dit que *l'orateur ne cherche que la vraisemblance*; et un peu plus loin : *Ce n'est pas dans la bonne conscience, mais dans la victoire, qu'est la récompense de l'avocat*. Si cela était vrai, ce serait le comble de la scélératresse de mettre entre les mains des méchants des armes aussi funestes, et d'aider au crime par des préceptes. Mais je laisse aux auteurs de cette doctrine à en apprécier les conséquences. Pour moi, dont le dessein est de former un orateur parfait, et qui veux qu'avant tout il soit homme de bien, je retourne à ceux qui ont une plus haute idée de cette œuvre. Les uns ont cru que la rhétorique était la même chose que la *politique* : Cicéron, par exemple, l'appelle une partie de la *politique*; or par *politique* il entend la *sagesse*. D'autres, comme Isocrate, en font une partie de la philosophie. La rhétorique, ainsi considérée dans sa substance, ne saurait recevoir une meilleure définition que celle-ci : *La rhétorique est la science de bien dire*. Car cette définition ⁷⁴ embrasse toutes les qualités de l'éloquence et en même temps les mœurs de l'orateur, puisqu'il ne peut *bien dire* sans être homme de bien. C'est à quoi revient la définition de Chrysippe, tirée de Cléanthe, dont toute la différence consiste en ce qu'il se sert de *recte* au lieu de *bene*. Il en est encore plusieurs autres du même philosophe, mais elles appartiennent plutôt à d'autres questions. En définissant la rhétorique *l'art de persuader ce qu'il faut*, on rentrerait dans la même idée, à cela près que l'art serait subordonné à l'événement. Aréus la définit bien, en disant qu'elle consiste à parler *selon la vertu de l'oraison*. Ceux-là interdisent encore la rhétorique aux méchants, qui la regardent comme la science des devoirs civils, puisqu'ils considèrent la science comme une vertu; mais ils la renferment en des bornes trop étroites, en la restreignant aux questions civiles. Albutius, auteur et professeur célèbre, convient que la rhétorique est la *science de bien dire*; mais il pêche en ajoutant, *dans les matières civiles, et avec vraisemblance* : restrictions que nous avons déjà combattues. Il faut louer aussi l'intention de ceux qui l'ont définie *l'art de bien penser et de bien dire*.

Telles sont à peu près les définitions les plus célèbres et les plus controversées. Car de les discuter toutes, il n'est ni expédient ni même possible, d'autant plus que ceux qui ont écrit des traités de rhétorique semblent avoir pris à tâche de ne rien définir dans les mêmes termes que leurs devanciers : vaine ostentation, qui sera loin de moi. Peu jaloux de dire du nouveau, je me contenterai d'exposer ce qui aura le suffrage de ma raison, comme cette définition, par exemple : *la rhétorique est l'art de bien dire*, parce que, le mieux étant trouvé, chercher autre chose, c'est vouloir trouver pis. Cela posé, on voit clairement quelle est, pour la rhétorique, cette fin, ce

terme où tendent tous les arts, et que les Grecs appellent τέλος. Car si elle n'est pas autre chose que *l'art de bien dire*, *bien dire* est le terme final qu'elle doit se proposer.